



MOSCOU PRÊT À COOPÉRER

Diefenbaker préconise une
collaboration plus étroite
avec l'entreprise privée

MONTREAL (PC) — Le gouvernement et les chefs d'entreprises doivent collaborer, d'une façon qui était tout à fait impensable il y a une génération, dans le but de promouvoir l'entreprise privée et assurer la prospérité.

C'est ce qu'a affirmé le premier ministre du Canada, M. John Diefenbaker, dans une allocution qu'il a prononcée hier à un dîner de la Chambre de commerce de Montréal à l'occasion du 75e anniversaire de la fondation de cet organisme canadien-français.

Le chef de la nation canadienne a dit que l'époque où le gouvernement et les hommes d'affaires pouvaient adopter une politique différente est maintenant révolue. Il a attribué le succès de son gouvernement aux efforts déployés pour faciliter

un rapprochement entre le gouvernement central et les divers organismes du domaine des affaires.

"Ils doivent travailler de concert, se consulter fréquemment et agir à l'unisson pour maintenir la marche vers le progrès. Le gouvernement a pour tâche de favoriser le progrès des affaires de façon à ce que tous les Canadiens en bénéficient. La politique du gouvernement ne doit pas favoriser un secteur de la population en particulier; elle doit au contraire tendre à favoriser tous les segments de la société."

M. Diefenbaker a ajouté "qu'il n'y a pas en aucun pays un travail qui ne comporte pas de gains" et que l'essence du progrès de tout pays repose sur un haut degré de prospérité.

"Ce qui est bon pour les af-

aires doit normalement l'être aussi pour toutes les régions de notre pays", dit-il.

Réalisations du gouvernement. Après avoir annoncé la visite prochaine à Ottawa du sous-secrétaire d'Etat G.B. M. Edward Heath, qui négocie les conditions de l'entrée du R.U. au Marché commun, M. Diefenbaker a énuméré quelques-unes des réalisations économiques de son gouvernement.

"La première responsabilité du gouvernement consiste à faire tout en son pouvoir pour favoriser l'entreprise privée dans notre économie tout en protégeant l'intérêt du public."

"Nous avons ouvert de nouveaux horizons, obtenu de nouveaux débouchés commerciaux, fourni de nouveaux crédits. En diminuant la prime du dollar, nous avons favorisé la concurrence des produits canadiens sur les marchés étrangers. Nous avons accordé des privilèges spéciaux pour la production de nouveaux produits dans les régions aux prises avec le chômage chronique."

"Voilà des initiatives qu'un gouvernement qui favorise l'entreprise privée doit prendre dans un pays où l'économie est basée sur le principe de la libre entreprise", a conclu le premier ministre.

Bataille
rangée
à Oran

ALGER (Reuters) — Une bataille rangée a éclaté à Oran entre les forces françaises de l'ordre et des éléments de l'Organisation de l'Armée secrète. La situation est fort confuse dans la ville, mais l'on sait cependant que l'accrochage a fait de part et d'autre plusieurs morts et blessés.

Selon les premiers rapports, les premiers coups de feu ont été tirés au moment où la gendarmerie a voulu investir un bâtiment du centre de la ville où l'on soupçonnait l'OAS d'avoir installé un émetteur radio clandestin. Les gendarmes s'étaient heurtés à l'opposition d'hommes en armes ouvrant contre l'immeuble un feu de mitrailleuse.

A Alger, entre-temps, les autorités françaises ont imposé le couvre-feu dans le quartier populaire européen de Bab-el-Oued, après une série de six attentats qui ont coûté la vie à trois musulmans et causé des blessures à trois autres.



LES JOCTISTES — Au cours d'un déjeuner "père et fils" organisé par la Jeunesse oucrière catholique (JOC) de Sturgeon Falls, le Père Raymond Gauthier, aumônier du groupe et vicaire de la paroisse, a prononcé une causerie sur les buts formateurs de la JOC. Il a parlé du beau travail accompli par cet organisme de jeunes travailleurs. La photo nous fait voir, de gauche à droite, M. Georges Trudel et son fils, Robert, Stan Séguin et son père M. Edouard Séguin. Au cours de la réunion, chaque chef de groupe a parlé des réalisations de son groupe respectif.

(Photo M.-A. Quenneville)

Accord entre Frondizi
et l'Armée en Argentine

BUENOS AIRES (PA) — Le président argentin, M. Arturo Frondizi, a conservé son poste en concluant avec les dirigeants des forces armées un accord par lequel il s'engageait à former un cabinet de coalition composé d'un nombre égal de civils et de militaires et interdisant toute activité politique aux partisans de l'ex-dictateur Juan Peron.

La crise politique déclenchée par l'étonnante victoire des péronistes lors des élections de dimanche dernier, s'est apaisée, temporairement du moins, quand le gouvernement a annoncé que les huit civils qui faisaient partie du cabinet avaient renoncé à leur démission.

Le président Frondizi a conclu un pacte avec les autorités militaires à l'issue d'une conférence de 40 minutes la nuit dernière avec le commandant en chef de l'armée, le général Raul Alzogaray; le chef de la marine, l'amiral Agustín R. Penas; et le commandant de l'aviation, le brigadier-général Cayo Antonio Alsina.

Peu après l'important entretien du président avec les militaires, un communiqué gouvernemental annonçait que M. Frondizi formait un "cabinet d'unité nationale" après avoir tenu des consultations au cours de la journée avec les "représentants des partis démocratiques et d'institutions représentatives".

Le chef d'Etat argentin a également déclaré qu'il ne modifierait pas son attitude au sujet de son impopulaire programme d'austérité qui lui a valu ce retentissant échec électoral.

Grâce à cet accord avec les chefs militaires du pays, le président Frondizi a réussi à surmonter le pire défi qu'il ait eu à affronter depuis qu'il a assumé la présidence en 1958. Mais il lui faudra faire face à la réaction de millions d'électeurs qui ont contribué à la victoire péroniste lors des élections provinciales de dimanche dernier. Jusqu'à aujourd'hui toutefois, le calme régnait dans la capitale, aussi étonnant que cela puisse paraître.

Les chefs militaires sem-

blaient disposer à chasser Frondizi de la présidence et à assumer eux-mêmes le pouvoir pour annuler les victoires péronistes dans 10 provinces.

Avertissement des E.-U. Mais les Etats-Unis au-

raient apparemment fait savoir qu'ils réduiraient ou même élimineraient la part de l'Argentine du programme d'aide économique de l'Alliance pour le progrès si une junte militaire assumait les rênes du pouvoir.

Pour se rendre à Stamford,
M. Wilfrid Parisien démissionne
à l'Ecole secondaire de Sturgeon

Coordination

"Il doit y avoir une coordination entre le français oral enseigné dans les écoles publiques et le français écrit enseigné dans nos écoles secondaires", disait-il. Ce sera ma responsabilité d'établir cette coordination à Stamford."

C'est à une assemblée spéciale de la Commission tenue mardi soir, que M. Parisien a fait cette déclaration. La Commission scolaire a accepté sa lettre de démission.

"Ca me fait de la peine de quitter Sturgeon Falls, a-t-il dit. J'ai toujours apprécié la belle coopération qui existe entre la Commission scolaire et le personnel enseignant."

Dans une interview accordée au représentant du français "Le Droit", M. Parisien a déclaré qu'il se rendait à Stamford, une banlieue de Niagara Falls, pour prendre charge du département de l'enseignement français à l'école secondaire West Lane de cette place. Il n'y a aucun doute que M. Parisien soit bien qualifié pour remplir ces nouvelles fonctions. Il surveille présentement l'enseignement du français dans les écoles publiques de Sturgeon Falls, de North Bay, de Ferris, de Widdfield et du village de l'ARC à North Bay.

Depuis douze ans, M. Parisien donne des cours d'été à Trois-Pistoles, province de Québec, aux professeurs qui enseignent le français.

C'est seulement depuis deux ans qu'il a inauguré les cours de méthodologie en l'enseignement français, en conjonction avec le département d'éducation à l'université Western.

M. Parisien est l'un de ceux qui ont travaillé fort pour avoir une bibliothèque publique à Sturgeon Falls. Jusqu'à présent leurs efforts n'ont pas porté fruit.

"Tout ceci je dois laisser derrière moi, a-t-il dit. J'espère que quelqu'un continuera ces projets." Père de trois enfants, M. Parisien a enseigné à Iroquois Falls pendant 13 ans, puis se rendit à Casselman où il enseignait pendant 5 ans. De là il se rendit à Sturgeon Falls.

M. Watson, principal de l'école secondaire, disait: "C'est avec regret que j'ai appris la nouvelle de la démission de certains de nos professeurs, dont celle de M. Wilfrid Parisien. M. Parisien laisse notre école pour faire son œuvre de prédilection, l'enseignement du français oral aux élèves de langue anglaise. Je lui souhaite beaucoup de bonheur et de succès dans son nouveau poste."

Une entente possible sur
les recherches spatiales

MOSCOU (PA) — Le premier ministre Khrouchchev consent comme le lui avait suggéré le président Kennedy, à autoriser des savants soviétiques à coopérer à des recherches spatiales avec des techniciens des Etats-Unis.

Dans un message qu'il a fait parvenir aujourd'hui à la Maison Blanche, M. Khrouchchev admet qu'une coopération soviéto-américaine est possible immédiatement pour ce qui est de l'utilisation de satellites artificiels destinés aux communications sur de longues distances.

Le premier ministre soviétique a également proposé une collaboration plus étroite entre l'URSS et les Etats-Unis dans l'utilisation des navires spatiaux météorologiques.

Le président Kennedy avait proposé à M. Khrouchchev que les deux très grandes puissances coopèrent à divers programmes de recherches spatiales telles que les communications, le repérage des satellites, la météorologie et l'étude des champs magnétiques terrestres.

Le chef du Kremlin a fait observer qu'il était "souhaitable qu'une entente internationale soit conclue en vue d'une coopération plus étroite dans l'utilisation des navires spatiaux et notamment dans le but d'accroître une plus grande sécurité aux astronautes."

M. Khrouchchev a proposé que les deux nations unissent leurs travaux dans le lancement de fusées d'observation vers la lune et les planètes.

Dans son message, le premier ministre soviétique affirme que tous les pays auront une chance égale d'explorer l'espace. De plus, le gouvernement soviétique a proposé une série de recherches portant sur:

1. L'utilisation de satellites terrestres artificiels pour établir un réseau de communications sur de longues distances;

2. L'organisation d'un service d'observation mondial utilisant des satellites;

3. Des observations, par radio et par optique, en vertu d'un programme commun de lancement de véhicules spatiaux vers la Lune, Mars, Vénus et d'autres planètes;

4. La mise en commun des efforts dans l'étude de la physique de l'espace interplanétaire et des corps célestes.

La lettre que M. Khrouchchev fait parvenir aujourd'hui à Washington constitue sa réponse à l'invitation que lui avait adressée le président Kennedy le 7 mars courant et dans laquelle il lui proposait un plan de coopération spatiale.

Le leader soviétique a fait remarquer que des représentants soviétiques au sein du comité des utilisations pacifiques de l'espace aux Nations unies recevront bientôt des instructions pour rencontrer des représentants américains "et discuter des problèmes pratiques de coopération dans l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique".

M. Khrouchchev a exprimé sa satisfaction que les suggestions qu'il avait faites en février dernier relativement à ce projet

de coopération spatiale avaient reçu une réponse affirmative de la part du gouvernement des Etats-Unis.

L'Union soviétique a déjà promis au comité de l'ONU chargé des utilisations pacifiques de l'espace, qu'elle aidera à mettre sur pied un système international de communications faisant usage de satellites artificiels.

L'assurance en a été donnée par le délégué soviétique Platon D. Morozov à New York hier.

M. Morozov a dit au comité de 28 membres que les savants soviétiques croient que les recherches spatiales ont atteint le stade où les satellites artificiels peuvent être employés pour établir des télécommunications et que les savants se préparent à élaborer des projets en ce sens.

Il a également suggéré qu'une entente soit conclue afin de donner de l'aide aux astronautes qui peuvent être forcés d'atterrir sur un sol étranger, et qu'une entente soit conclue afin d'assurer le retour des satellites artificiels qui peuvent tomber à l'intérieur des autres pays.

La lettre de M. Khrouchchev a cependant clairement montré que la clé de cette entente sur la collaboration spatiale sera le résultat d'un traité sur le désarmement.

Il a signalé que les techniques pour les fusées de recherches et les missiles étaient les mêmes.

"Il m'apparaît évident que le degré de collaboration dans l'usage pacifique de l'espace aussi bien que la direction que prendra une telle collaboration sont intimement liés à la solution du problème du désarmement", écrit-il.

Eichmann
est amené

JERUSALEM (PA) — Adolf Eichmann a été transféré dans le plus grand secret mercredi de sa prison près de Tel Aviv, au palais de justice de Jérusalem où l'on présentera demain un appel contre sa condamnation à mort.

Le bureaucrate nazi accusé d'avoir participé au meurtre de 6,000,000 de Juifs, a été amené à l'aube à l'endroit même où il avait vécu pendant les quatre mois de son procès l'année dernière. On ne prévoit aucun témoignage de la part de l'accusé au cours de l'audition de l'appel par les cinq juges de la Cour suprême d'Israël.

Eichmann se tiendra à nouveau dans sa cage de verre alors que son avocat, Me Robert Servatius, tentera de le faire échapper à la potence. Depuis 10 jours, Me Servatius a travaillé fébrilement afin de compléter la préparation de son appel.

Le rapatriement de notre constitution

La SSJB de Sudbury
proteste à Jean Lesage

SUDBURY — Le conseil de la Société Saint-Jean-Baptiste de Sudbury a autorisé, lors de sa dernière réunion, l'expédition de la lettre suivante au premier ministre de la Province de Québec, M. Jean Lesage, en regard du projet Fulton pour le rapatriement de la constitution.

Monsieur Jean Lesage, premier ministre, "Monsieur le premier ministre,

Dix mois se sont écoulés depuis le banquet de la solidarité française tenu à Ottawa, au début de juin, à l'occasion du congrès conjoint des sociétés St-Jean-Baptiste de l'Ontario et du Québec. Nous ne sommes pas de ceux qui oublieront facilement les merveilleuses paroles que vous avez prononcées en cette soirée inoubliable. Vous portiez votre province garante de la survie française dans tout le Canada. Depuis, lors, vous et votre gouvernement avez pris des initiatives qui témoignent de votre sincérité d'hommes."

"Le projet Fulton de rapatriement de la Constitution canadienne tient toujours la vedette dans les milieux canadiens-français. A l'instar des multiples sociétés nationales et patriotiques, nous, de Sudbury, venons vous rappeler votre cri de ralliement de juin 1961. Vous êtes la seule autorité constituée au Canada qui peut parler au nom de tous les Canadiens de culture française; nous vous prions donc instamment de ne pas laisser le gouvernement d'Ottawa rapatrier une constitution non modifiée qui demeurerait, entre les mains de la majorité anglo-saxonne, un instrument d'assimilation si un jour on l'entreprenait. Vous représentez un gouvernement jeune et vigoureux, vous représentez une nation en éveil qui se cherche. Lutte contre la menace que signifie pour nous cette initiative fédérale et vous pourriez toujours être assurés de la reconnaissance des vôtres qui ont choisi de vivre hors du territoire qui nous appartient en propre, le Québec."

"Veuillez agréer, monsieur le premier ministre, l'assurance de notre très sincère admiration, et de notre haute considération."

La lettre est signée: Jacques Groulx, président.

"On a mal interprété mes
paroles" — Le chef Côté

AZILDA (DNC) — Le chef de la Sûreté municipale du canton de Rayside, M. Adrien Côté, a présenté des explications au Conseil en regard de la nouvelle, parue à la télévision locale, qui voulait qu'une pétition soit en marche dans le canton pour demander d'augmenter le nombre d'agents de la Sûreté.

Cette réunion du Conseil avait lieu mardi soir. L'information donnée au journaliste du poste de télévision, a déclaré M. Côté, a été très mal interprétée. Au cours de

l'entrevue il n'a aucunement été question de la situation financière du canton. L'ignorance que j'ai eue, dans mes remarques au journaliste, être interprété de la façon que le poste de télévision l'a interprété.

"Je suis satisfait, de continuer M. Côté, des dispositions qui ont été prises au début de l'année et je continuerai à rendre au canton, le meilleur service possible."

Les conseillers ont discuté cette question assez longuement et ils se sont dits navrés de la mauvaise publicité que cette histoire a donné au canton. "Nous ne comprenons pas pourquoi la télévision locale a cru bon d'interpréter une nouvelle comme celle-là, sans premièrement aller vérifier à la source. Nous travaillons avec acharnement pour intéresser plus de gens à venir s'établir dans le canton, mais une publicité semblable nous fait un tort irréparable."

Les membres du Conseil semblaient douter qu'il y ait eu une pétition dans le canton pour demander un agent de surplus. D'après une courte enquête conduite par certains membres du Conseil, les contribuables semblent satisfaits de la protection qu'ils obtiennent présentement.

Ils ne veulent surtout pas une augmentation de la taxe municipale. Le fardeau des taxes, selon les contribuables consultés, est déjà assez lourd.

Autres nouvelles
du Nord
en pages 4-5-11

A L'ENTRAÎNEMENT — Le printemps a fait son entrée mercredi sans tambour ni trompette, même le soleil a semblé hésiter quelque peu. Cependant, pour les joueurs de baseball, l'odeur du printemps ne ment pas. Et celui-ci, même s'il n'est âgé que de quatre ans, n'a pu résister à l'appel: bâton et gant sur l'épaule, casque sur la tête, il se rend au terrain de baseball le plus près. Dans une vingtaine d'années, avec les joueurs des ligues majeures, il émigrera peut-être vers le sud à quelque camp d'entraînement. La scène a été photographiée à Kingstons.

(Photofax PC)

Sur l'arène municipale,
M. Carl Waisberg
n'a pas de préjugés

STURGEON FALLS — Le solliciteur de la ville de Sturgeon Falls, M. Carl Waisberg, c.r., a expliqué au Conseil de ville dans une lettre qu'il a été rendu publique lundi, qu'il n'avait pas de préjugés au sujet de la construction d'un arène municipal dans cette ville. Il est propriétaire dans cette municipalité.

"Je ne fais qu'aviser le Conseil sur des matières légales, a dit M. Waisberg, et je suis de mon mieux les instructions qui me sont données par le Conseil."

Une assemblée publique aura lieu d'ici quelque temps à laquelle des représentants de Toronto seront présents.

seil, pour laisser entendre qu'il avait des préjugés. C'est dans le but d'évincer ces idées qu'il a rédigé cette lettre. "Je suis prêt à représenter la ville dans n'importe quelle cause, affirme-t-il, même en ce qui a trait au problème de l'arène."

On sait que la ville a procédé à la première et à la deuxième lecture du projet de loi sur la construction d'un arène et ce projet est maintenant entre les mains du ministère des Affaires municipales à Toronto.

Une assemblée publique aura lieu d'ici quelque temps à laquelle des représentants de Toronto seront présents.

Plusieurs lauréats au concours de français à Chelmsford

CHELMSTFORD (DNC) — Les lauréats du district d'inspection de M. J. Olivier Pelletier (no 3 de Sudbury) ont été proclamés au cours d'une séance publique qui a eu lieu samedi soir, en l'auditorium de l'école St-Joseph, à Chelmsford.

Les lauréats de la catégorie "A" sont M. Gilles Potvin, chez les garçons, et Mlle Pauline Gauthier, chez les filles.

Les lauréats de la catégorie "B" sont Robert Turenne et Rose-Mai Dupuis.

Ces quatre candidats ont été choisis sur un groupe de 24 qui s'étaient présentés à ce concours régional. Ces élèves venaient de tous les coins du district de M. Pel-

letier. Dans la catégorie "A", on reconnaissait des élèves des écoles de Hagar et d'Appleby; de l'école séparée no 1 de Dryden; de l'école séparée no 5 de Rayside; de l'école séparée Martland et Scollard; de l'école séparée St-Charles de Chelmsford; de l'école publique 1-6 de Morgan et Balfour; de l'école séparée no 2 de Balfour; de l'école séparée no 3 de Dowling (école Et-Etienne).

Les candidats de la catégorie "B" venaient de l'école séparée no 1 de Delamere (école Notre-Dame-de-Lourdes); de l'école séparée no 1 Cosby (école St-Antoine); de l'école séparée no 1 de Balfour (école Jacques-Cartier); de l'école séparée St-

Joseph de Chelmsford; de l'école séparée no 2 de Rayside (école St-Dominique-Savio); de l'école séparée no 1 de Broder (école St-Mathieu).

Vendredi et samedi
Les concours sur les sujets écrits ont eu lieu vendredi après-midi, tandis que les concours oraux ont eu lieu samedi après-midi.

C'est dans la soirée de samedi que les lauréats ont été proclamés au cours d'une soirée qui a eu lieu en l'auditorium de l'école St-Joseph de Chelmsford. On a distribué 49 prix spéciaux et trophées aux divers gagnants.

La chorale de l'école St-Joseph, dirigée par M. Roland Groulx, a chanté le "Te Deum des oiseaux". M. Groulx accompagnait au piano.

M. Réal Perron, président de l'unité pédagogique régionale no 3, qui est le district d'inspection de M. Olivier Pelletier, a prononcé les paroles suivantes au cours de son discours: "Chers parents, vous voyez ici, ce soir, la crème de notre gent écolière. Nous comptons sur ces jeunes pour les générations futures, pour faire rayonner la langue et la culture françaises autour d'eux."

Le président a présenté ensuite les 24 candidats.

25e année de concours

Quelques élèves de Chelmsford ont pris part à une saynète fort bien réussie, intitulée "Homage". La pièce rappelait les gagnants du passé parmi la gent écolière de Chelmsford. Les participants à cette saynète étaient Pauline Chevrier, Françoise Beaudry, Claude Berthiaume, Léon Croteau et Jacques Laffeur. Les acteurs ont rappelé d'anciens lauréats de Chelmsford et les années où ils avaient obtenu leurs succès. Ainsi en 1941, c'était Alphonse Blais; en 1943, Adrienne Paquette; en 1950, René Deiorne, lauréat régional et lauréat provincial; en 1952, Laurica Leclair, lauréate régionale et provinciale; même année 1952, Rhea Séguin, lauréat régional; 1955, Marielle Faurbert, lauréate régionale et provinciale; 1954, Lionel Couture; 1956, Viviane Decosse et Rodolphe Trotter; 1959, Marie-Claire Vallancourt; 1960, Richard St-Onge.

Cette petite pièce obtint un tel succès, samedi soir, que l'inspecteur Pelletier a l'intention de l'emprunter de l'école afin de la présenter au concours régional qui se tiendra à Sudbury, le 31 mars. C'est après cette représentation que l'inspecteur Pelletier a fait connaître le résultat des concours et le nom des gagnants.

Voici la liste des gagnants:

PREMIERS PRIX

Catégorie "A"

En composition française: Monique Cusson, de Wahnapitae, et Gilles Potvin, Martland et Scollard; en littérature française: Ghislaine Duchesne, de Hagar, et Gilles Potvin, Martland et Scollard; en expression orale: Pauline Gauthier, St-Jean-Baptiste, et Ronald Dupuis, Hagar; en orthographe: Diane Lefebvre, St-Charles de Chelmsford, et Gilles Potvin, Martland et Scollard; en lecture: Nicole Amyotte, Dowling de St-Etienne, et Gilles Potvin, Martland et Scollard; en diction: Nicole Amyotte, Dowling de St-Etienne, et Gilles Potvin, Martland et Scollard.

Catégorie "B"

En composition française: Rose-Mai Dupuis, St-Antoine de Noëlville, et Robert Turenne, St-Antoine de Noëlville; en littérature française: Rose-Mai Dupuis, St-Antoine de Noëlville, et Robert Turenne, St-Antoine de Noëlville; en expression orale: Liliane Laurin, St-Dominique-Savio, et Robert Turenne, St-Antoine de Noëlville; en orthographe: Rose-Mai Dupuis, St-Antoine de Noëlville, et Robert Turenne, St-Antoine de Noëlville; en lecture: Rose-Mai Dupuis, St-Antoine de Noëlville, et Robert Turenne, St-Antoine de Noëlville; et en diction: Jacqueline Montpeller, St-Joseph de Chelmsford.

DEUXIÈMES PRIX

Catégorie "A"

En composition française: Laurent Auclair, St-Charles de Chelmsford, et Pauline Gauthier, St-Jean-Baptiste; en littérature française: Pauline Gauthier, St-Jean-Baptiste, et Laurent Auclair, St-Charles de Chelmsford; en expression orale: Monique Cusson, Wahnapitae, et Gilles Potvin, Martland et Scollard; en orthographe: Ghislaine Duchesne, Hagar, et Laurent Auclair, St-Charles de Chelmsford; en lecture: Ghislaine Duchesne, Hagar, et Laurent Auclair, St-Charles de Chelmsford; et en diction: Pauline Beaudry, école publique Morgan et Balfour, et Laurent Auclair, St-Charles de Chelmsford.

Catégorie "B"

En composition française: Pauline Callahan, Alban, et Claude Labine, St-Dominique-Savio; en littérature française: Denise Bélisle, MacFarlane Lake, Kevin Castonguay, St-Joseph de Chelmsford, et Claude Labine, St-Dominique-Savio; en expression orale: Denise Bélisle, MacFarlane Lake, et Kevin Castonguay, St-Joseph de Chelmsford; en orthographe: Denise Bélisle, MacFarlane Lake, et Kevin Castonguay, St-Joseph de Chelmsford; en lecture: Denise Bélisle, MacFarlane Lake, et Claude Labine, St-Dominique-Savio; et en diction:

Denise Bélisle, MacFarlane Lake, et Robert Turenne, St-Antoine de Noëlville.

Les lauréats

La chorale des garçons des écoles de Chelmsford se fit entendre dans un chant très bien interprété, "Bonjour Canada". M. Roland Groulx accompagnait au piano.

On a fait ensuite la proclamation des lauréats et des lauréates.

Catégorie "A"

Pauline Gauthier, 14 ans, fille de M. et Mme Léonard Gauthier, R.R. 2 de Chelmsford, élève de l'école No 2 à Balfour (St-Jean-Baptiste). — Institutrice: Mme Jeanne Castonguay, directrice de l'école.

Gilles Potvin, 13 ans, fils de M. et Mme Fred Potvin, de Rutter, élève de l'école Martland et Scollard. — Institutrice: M. Hormidas Pitre.

Catégorie "B"

Rose-Mai Dupuis, 13 ans, fille de M. Faldora Dupuis, élève de l'école séparée no 1 de Cosby (St-Antoine). — Institutrice: Mme Nattie Daoust.

Robert Turenne, 12 ans, de la même école St-Antoine, fils de Mme Rita Turenne, de la R.R. no 1 à Rutter, élève de M. Léopold Bouffard.

La R. S. Jean-du-Sacré-Coeur est la directrice de l'école que fréquentent les deux lauréats de cette catégorie.

Félicitations

L'inspecteur Olivier Pelletier a félicité les lauréats et remercié les parents. "La famille, dit-il, leur a donné la première perfection, et je connais le dévouement de leurs professeurs."

M. Pelletier a dit qu'il voulait aussi complimenter les élèves qui s'étaient classés deuxième.

Catégorie "A"

Ghislaine Duchesne, de Hagar et Laurent Auclair, de l'école St-Charles de Chelmsford.

Catégorie "B"

Denise Bélisle, de MacFar-

Mesure de précaution

Une somme de \$146,304,480 demandée par M. Lesage

Par Omer LANGLOIS

QUEBEC — Une mesure de précaution et d'urgence a été adoptée à l'Assemblée législative, mardi après-midi, lorsque M. Jean Lesage, ministre des Finances, a demandé l'autorisation de prendre sur le fonds consolidé de la province une somme de \$146,304,480, dont le gouvernement peut avoir besoin pour fins administratives des

le 1er avril, somme à déduire sur le budget global de \$1-212,000,000, prévu pour l'exercice financier 1962-1963. C'est le sixième du budget.

Cette somme est nécessaire pour subvenir aux diverses charges et déboursés du gouvernement, en attendant que les Chambres aient scrupuleusement discuté et adopté les prévisions budgétaires. C'est M. Jean Lesage qui présente le bill qui comportait d'abord une somme de \$175,174,895, puis il était ajouté au sixième de chacun des différents articles à voter des deux et même cinq sixièmes additionnels de différents autres articles. L'opposition jugea cette procédure irrégulière.

M. Johnson exposa sommairement que ce n'était plus un sixième, mais dans certains cas une partie importante du budget que le gouvernement cherchait à esca-

M. Antonio Talbot, député de Chicoutimi pour sa part déclara qu'il ne voulait pas être partie à ce marché.

M. Lesage plaça son projet de loi avec une certaine éloquence allant jusqu'à déclarer que d'ici le 1er avril un accident pouvait se produire et que le gouvernement n'aurait pas l'argent en caisse pour pourvoir aux besoins urgents de l'administration.

M. Maurice Tellier, député de Montcalm, affirma pour sa

part que le premier ministre avec ses appels au sentiment était sur le point de l'attendrir. Mais, ajouta-t-il aussitôt "pourquoi le premier ministre ne s'en tient-il pas à la procédure régulière. Le règlement lui donne toutes les facilités de se procurer les crédits qu'il demande. Que le premier ministre reste dans les limites de la loi." M. Lesage fit marche arrière et se contenta d'un sixième, soit la somme de \$146,304,480.

Comme mot de la fin, M. Lesage accusa l'opposition de refus de collaborer.

Quelle distribution!

Mais est-ce possible? Apparemment, oui, car la 20th Century-Fox vient d'annoncer que sir Cedric Hardwicke sera le partenaire du chanteur Fabian et du sinistre Peter Lorre dans "Five Weeks in a Balloon".

A Rockcliffe

Le chien d'un diplomate fait des siennes

Un diplomate étranger, domicilié dans le village de Rockcliffe, devra surveiller les allées et venues de son chien qui a déjà mordu certains citoyens de l'endroit.

Mardi soir, les membres du Conseil ont appris que le chien, qu'on croit de race alsacienne, a mordu il y a deux jours un écolier du village, sans lui causer heureusement de blessures trop graves.

Il y a quelques mois, il mordait un autre écolier, pour ensuite aiguiser ses crocs sur les mollets d'un instituteur.

Les conseillers du village ne sont pas alarmés outre mesure par les allures plutôt bellueuses de la bête, dont les trois délits n'ont pas eu de suites fâcheuses.

"Nous allons adresser une lettre amicale au diplomate, et lui demander de surveiller son chien, selon le règlement municipal du village", ont de-

Entièrement climatisé

Sandy Surf

Une magnifique semaine de vacances

Venez séjourner sous le soleil tropical de Florida, à des taux très modiques. Un temps idéal pour les vacances. Vie de tout-aller, sans cérémonies... mais quand même magnifique pour y passer vos vacances, aucun pourboire. Plage privée, piscine, salon-bar, salle à manger. Service d'autobus gratuit. Stationnement gratuit. Demandez notre dépliant en couleurs G.R.A. T.U.T.

Le gérant, Donna Hale

FACE A L'OCEAN, 89e RUE, MIAMI BEACH, FLORIDE

En plein coeur du quartier canadien-français

A partir de

\$4.00

par jour, par personne — deux par chambre. 30 de 85 chambres

LE NEUVIEME D'UNE SERIE D'ARTICLES...

Le local 598 renseigne le public sur les Nouvelles propositions syndicales ... relatives aux Falconbridge Nickel Mines Limited

Des salaires et des augmentations équitables

Autrefois, la lutte pour l'obtention de salaires équitables pour le travail accompli et par rapport au degré de responsabilité assumé par chaque travailleur, se livrait pratiquement sans merci. Jamais on a pu disposer de normes ou de classification des tâches sur lesquelles se fonder. Les demandes de reclassification des tâches des travailleurs n'ont jamais apporté de solution aux problèmes d'égalité. Les augmentations de salaires étaient déterminées par ceux qui pouvaient exercer le plus de pression pendant les négociations.

Vos nouvelles demandes, que nous négocions présentement, prévoient une révision totale de toutes les tâches. Cette méthode permettra, comme nous l'ont conseillé de nombreux présidents de conseils d'arbitrage, d'établir une description et une classification des tâches qui préciseront clairement la nature du travail que chaque homme devra accomplir.

Il s'ensuivra des salaires équitables pour tous et en fonction du travail accompli. On établira ce système en collaboration entre le Syndicat et la compagnie, chaque partie ayant un nombre égal de représentants afin d'obtenir une description juste et appropriée des exigences de chaque emploi. Tout changement qu'on pourrait juger opportun d'apporter plus tard sera examiné par cet organisme coopératif d'étude des salaires et toute description des tâches dont on ne conviendrait pas sera référée à un arbitre.

Amélioration des conditions de sécurité, d'hygiène et de travail

Tous les travailleurs de Falconbridge connaissent fort bien les nombreux problèmes qui existent présentement quant à la sécurité et aux conditions d'hygiène mais en raison de la rédaction de la convention collective présentement en vigueur, le syndicat et les travailleurs ne peuvent obtenir d'améliorations.

Parmi les nouvelles propositions que nous sommes en train de négocier, nous avons suggéré un plan très vaste qui permettra d'établir un système approprié pour le règlement des questions de sécurité et d'hygiène et grâce auquel les deux parties auraient le même degré de responsabilité afin d'en arriver à un degré maximum de sécurité et d'améliorations.

Le concept voulant que la compagnie ait la main-mise sur la prévention des accidents est périmé depuis bien longtemps dans les grandes entreprises. Il faut établir cette responsabilité conjointe si on veut obtenir de meilleures méthodes de prévention des accidents, méthodes qui feront comprendre aux travailleurs la responsabilité qui leur incombe par rapport à la sécurité de leurs confrères de travail.

Augmentation des indemnités d'assurance et de frais médicaux

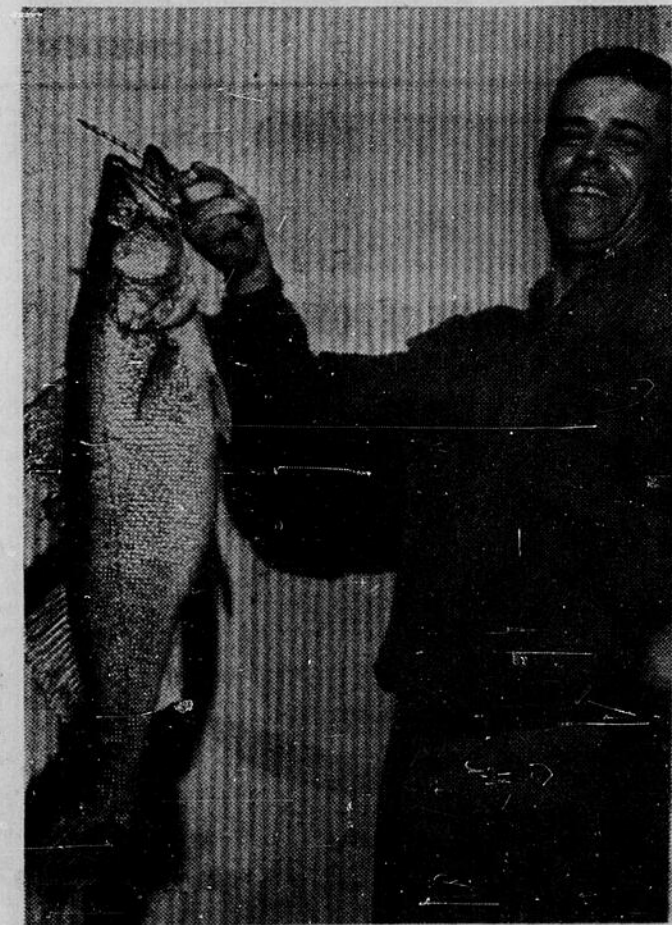
Le problème des indemnités suffisantes de frais médicaux pour le travailleur lorsqu'il doit s'absenter de son travail ou lorsqu'il travaille, à la suite d'un accident ou de maladie, prend tous les jours de l'ampleur. Les indemnités d'accidents de travail offertes aux travailleurs ne suffisent pas. La méthode qui consiste à renvoyer des blessés au travail pour leur confier des tâches plus légères, pour constater ensuite que la compagnie n'est pas en mesure de leur offrir ce genre d'emploi, a réduit les travailleurs à des pertes de salaires en plus d'aggraver leurs malaises et de leur faire perdre du temps. Ce sont des situations auxquelles il faut remédier.

Vos demandes portent sur les changements qui s'imposent pour augmenter les indemnités d'assurance afin de venir en aide plus longtemps aux travailleurs sans qu'il leur en coûte davantage. On s'assurera aussi que le travailleur blessé aura droit de recours par l'entremise du Syndicat lorsqu'on voudra l'obliger à reprendre son travail dans des conditions qui le rendent incapable de travailler.

Syndicat des mineurs, bocardeurs et fondeurs de Sudbury, Local 598

Le président,
DONALD GILLIS

Le vice-président,
DONALD McNABB



TROPHÉES MAGNIFIQUES — M. Claude Durocher, 2361, rue Lebel, à Sudbury, est un pêcheur fort habile. À l'emploi de l'INCO à Copper Cliff, M. Durocher ne craint pas de s'aventurer sur la glace, d'y faire un trou, et d'y laisser tomber sa ligne. L'an dernier cet hardi disciple d'Isaac Walton a capturé deux gros dorés, un de 16 livres et un de 12 livres. Il en était tout fier et ses parents et amis avaient peine à le croire leurs yeux. Cette année M. Durocher est retourné au lac "Horseshoe", à 40 milles aériens au nord-ouest d'Algoma Mills et, après avoir pratiqué une ouverture dans la glace, a laissé tomber sa ligne à une profondeur de 60 pieds pour en sortir, quelques instants plus tard, un doré de 14 livres et mesurant 33 pouces. M. Durocher est convaincu que ce lac contient des dorés qui peuvent battre le record mondial de 23 livres, mais que le problème est... de les sortir. "J'ai brisé sept lignes, l'an dernier, avec de semblables "bêtises", mais j'espère toujours en prendre un qui me donnera le record". Dans sa dernière excursion de pêche, M. Durocher était accompagné de MM. T. Sauvé et Pat Bombardieri.

(Photo Léo Cousineau)

Avez-vous goûté?



le rye de qualité à un prix populaire

PRONOSTICS

(Bureau météo d'Uplands)

ENSOLEILLE

MINIMUM (cette nuit) 15
MAXIMUM (aujourd'hui) 35

RESUME: Temps ensoleillé et plus doux. Vents du nord-est de 10 à 20 milles.

La Coopérative de Hanmer compte déjà douze membres

HANMER (DNC) — M. Jean-Charles Boudreau, de Hanmer, a été élu président de la Coopérative d'habitation de Hanmer, au cours d'une réunion qui a eu lieu dimanche après-midi, à la salle de la JOC. Au cours de cette assemblée générale, on a procédé à la formation des comités.

En outre du président M. Boudreau, les autres officiers élus sont les suivants: M. Ronald Pitre, secrétaire; M. Fernand Gascon, trésorier; et M. Delphis Ouellette, président du comité de finances. M. Clément Soucy a été élu président du comité des projets et matériaux. M. Laurent Soucy est

Cours donnés aux femmes et filles de Noëlville

NOELVILLE (DNC) — Mlle Francis Tremblay, de Sault-Ste-Marie, économiste pour la région, a été la conférencière invitée au Cercle des femmes de Noëlville, il y a quelques jours. Elle a parlé des activités des clubs 4-H pour jeunes filles de 12 à 25 ans, signalant que ces jeunes filles auraient l'avantage de poursuivre deux cours par année en économie domestique. Le ministère provincial de l'Agriculture mettra tout le nécessaire de ces cours à leur disposition.

Le premier cours porte sur l'usage qu'on peut faire avec des fruits. Mme Anthime Rancourt, aidée de Mme Laura Guérin, ont donné les premières leçons. Les dames et demoiselles qui suivent ces cours sont les suivantes: Mme Laurette Gobeil, Mme Carole Rancourt; Mlle Marquise Chartrand, Shirley Antoine, Colette Carrière, Yolande Dupuis, Nicole Daoust, Suzanne Lafrenière, Valérie Gobeil, Nicole Jean, Mariette Jean, Lorraine Lefèvre, Andrée Provost, Mona Pitre, Aline Rancourt, Lucille Séguin, Claudette Viau, Denise Bélisle.

La présidente du groupe est Mlle Mona Pitre; la vice-présidente est Mlle Lorraine Lefèvre; la secrétaire est Mlle Gaëtan Gauthier et l'agent de relations extérieures est Mlle Andrée Provost.

Un deuxième groupe est dirigé par Mme Léopold Bouffard, aidée de Mme Paul Dionne. Les dames et demoiselles qui en font partie sont les suivantes: Mme Carmen Desmarais, Mlle Denise Boucher, Suzanne Dionne, Françoise Nadon, Lise Furoy, Ghislaine Dupuis, Marguerite Léger, Simone Thibault, Claudette Robichaud, Denise Daoust, Léola Beaulieu.

Comme première leçon, on a appris à faire un gâteau aux fruits. Le cours comprendra huit leçons.

Les directrices de ce deuxième groupe sont les suivantes: Mlle Denise Boucher, présidente; Mlle Denise Daoust, vice-présidente; Mlle Claudette Robichaud, secrétaire et Mlle Suzanne Dionne, agente des relations extérieures.

Cette soirée qui sera désignée sous le nom de "Soirée des talents de chez nous", mettra en vedettes les meilleurs artistes canadiens-français d'Elliot Lake. On pourra entendre des pièces de chant, de musique et voir un numéro d'acrobatie.

Ces soirées demeurent toujours très populaires à Elliot Lake. On espère que la soirée de dimanche remportera un succès sans précédent.

SERVICE QUALITE BOUCHERIE

SUNBEAM

R. Paquette, propriétaire

429, RUE LAFOREST SUDBURY

"Encouragez vos marchands indépendants"

A LOUER

ESPACE pour bureau d'affaires
16' x 30' premier plancher

SALON DE COIFFURE EQUIPE
4 sècheuses

APPARTEMENT, 4 PIECES
semi meublé, eau chaude

S'ADRESSER A

Restaurant GERVAIS

Totem Pole (Cres-Mar)

Rue Front Tél.: 559 Sturgeon Falls

LE DROIT

NOUVELLES DU NORD

SUDBURY: tél. OS. 4-7591 — STURGEON FALLS: tél. 1035

JEUDI, 22 MARS 1962 EDITION DU NORD 5

La capitale de l'uranium a été la scène du concours de français

Par Hector PELLETIER
ELLIOT LAKE (DNC) — La capitale de l'uranium avait le plaisir d'accueillir, samedi dernier, ses participants de 8e année au grand concours annuel de français. Tous ces élèves représentaient respectivement leurs écoles, soit celles d'Elliot Lake, de Blind River, de Sault-Ste-Marie, de McKerrrow, de Chapleau, de Spanish, de Spragge, de Serpent River, de Stanrock et de Massey.

Toutes ces écoles sont sous la juridiction de l'inspecteur Joseph Potvin, domicilié à Elliot Lake.

Le concours était divisé en deux catégories, soit la section "A" pour les écoles rurales et la section "B" pour les écoles urbaines.

Les gagnants
Catégorie "A" — Ecoles Rurales — Filles
Sylvia Bouchard, de Massey — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 2e en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "A" — Ecoles Rurales — Filles
Sylvia Bouchard, de Massey — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 2e en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "A" — Ecoles Rurales — Filles
Sylvia Bouchard, de Massey — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 2e en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "A" — Ecoles Rurales — Filles
Sylvia Bouchard, de Massey — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 2e en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "A" — Ecoles Rurales — Filles
Sylvia Bouchard, de Massey — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 2e en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "A" — Ecoles Rurales — Filles
Sylvia Bouchard, de Massey — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 2e en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "A" — Ecoles Rurales — Filles
Sylvia Bouchard, de Massey — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 2e en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "A" — Ecoles Rurales — Filles
Sylvia Bouchard, de Massey — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 2e en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "A" — Ecoles Rurales — Filles
Sylvia Bouchard, de Massey — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 2e en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "A" — Ecoles Rurales — Filles
Sylvia Bouchard, de Massey — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 2e en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "A" — Ecoles Rurales — Filles
Sylvia Bouchard, de Massey — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 2e en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "A" — Ecoles Rurales — Filles
Sylvia Bouchard, de Massey — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 2e en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "A" — Ecoles Rurales — Filles
Sylvia Bouchard, de Massey — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 2e en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "A" — Ecoles Rurales — Filles
Sylvia Bouchard, de Massey — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 2e en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "A" — Ecoles Rurales — Filles
Sylvia Bouchard, de Massey — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 2e en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "A" — Ecoles Rurales — Filles
Sylvia Bouchard, de Massey — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 2e en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "A" — Ecoles Rurales — Filles
Sylvia Bouchard, de Massey — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 2e en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "A" — Ecoles Rurales — Filles
Sylvia Bouchard, de Massey — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 2e en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "A" — Ecoles Rurales — Filles
Sylvia Bouchard, de Massey — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 2e en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "A" — Ecoles Rurales — Filles
Sylvia Bouchard, de Massey — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 2e en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "A" — Ecoles Rurales — Filles
Sylvia Bouchard, de Massey — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 2e en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "A" — Ecoles Rurales — Filles
Sylvia Bouchard, de Massey — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 2e en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "A" — Ecoles Rurales — Filles
Sylvia Bouchard, de Massey — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 2e en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "A" — Ecoles Rurales — Filles
Sylvia Bouchard, de Massey — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 2e en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "A" — Ecoles Rurales — Filles
Sylvia Bouchard, de Massey — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 2e en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "A" — Ecoles Rurales — Filles
Sylvia Bouchard, de Massey — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 2e en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "A" — Ecoles Rurales — Filles
Sylvia Bouchard, de Massey — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 2e en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "A" — Ecoles Rurales — Filles
Sylvia Bouchard, de Massey — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 2e en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

en improvisation orale; 1er en dictation; 1ère en lecture.

Gérald Leblanc, de Massey — 2e en littérature; 2e en composition; 2e en dictation; 2e en lecture.

Gilles Turmel, de Spanish — 2e en orthographe; 2e en improvisation orale; 2e en dictation; 2e en lecture.

Paul Morin, de Spragge — 2e en improvisation orale; 2e en dictation; 2e en lecture.

Guy Laforest, de Stanrock — 2e en improvisation orale; 2e en dictation; 2e en lecture.

Catégorie "B" — Ecoles Urbaines — Filles
Denise Portelance, de Chapleau — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 1ère en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "B" — Ecoles Urbaines — Filles
Denise Portelance, de Chapleau — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 1ère en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "B" — Ecoles Urbaines — Filles
Denise Portelance, de Chapleau — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 1ère en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "B" — Ecoles Urbaines — Filles
Denise Portelance, de Chapleau — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 1ère en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "B" — Ecoles Urbaines — Filles
Denise Portelance, de Chapleau — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 1ère en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "B" — Ecoles Urbaines — Filles
Denise Portelance, de Chapleau — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 1ère en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "B" — Ecoles Urbaines — Filles
Denise Portelance, de Chapleau — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 1ère en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "B" — Ecoles Urbaines — Filles
Denise Portelance, de Chapleau — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 1ère en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "B" — Ecoles Urbaines — Filles
Denise Portelance, de Chapleau — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 1ère en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "B" — Ecoles Urbaines — Filles
Denise Portelance, de Chapleau — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 1ère en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "B" — Ecoles Urbaines — Filles
Denise Portelance, de Chapleau — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 1ère en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "B" — Ecoles Urbaines — Filles
Denise Portelance, de Chapleau — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 1ère en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "B" — Ecoles Urbaines — Filles
Denise Portelance, de Chapleau — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 1ère en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "B" — Ecoles Urbaines — Filles
Denise Portelance, de Chapleau — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 1ère en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "B" — Ecoles Urbaines — Filles
Denise Portelance, de Chapleau — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 1ère en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "B" — Ecoles Urbaines — Filles
Denise Portelance, de Chapleau — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 1ère en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "B" — Ecoles Urbaines — Filles
Denise Portelance, de Chapleau — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 1ère en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "B" — Ecoles Urbaines — Filles
Denise Portelance, de Chapleau — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 1ère en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "B" — Ecoles Urbaines — Filles
Denise Portelance, de Chapleau — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 1ère en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "B" — Ecoles Urbaines — Filles
Denise Portelance, de Chapleau — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 1ère en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "B" — Ecoles Urbaines — Filles
Denise Portelance, de Chapleau — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 1ère en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "B" — Ecoles Urbaines — Filles
Denise Portelance, de Chapleau — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 1ère en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "B" — Ecoles Urbaines — Filles
Denise Portelance, de Chapleau — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 1ère en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "B" — Ecoles Urbaines — Filles
Denise Portelance, de Chapleau — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 1ère en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "B" — Ecoles Urbaines — Filles
Denise Portelance, de Chapleau — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 1ère en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "B" — Ecoles Urbaines — Filles
Denise Portelance, de Chapleau — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 1ère en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "B" — Ecoles Urbaines — Filles
Denise Portelance, de Chapleau — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 1ère en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "B" — Ecoles Urbaines — Filles
Denise Portelance, de Chapleau — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 1ère en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "B" — Ecoles Urbaines — Filles
Denise Portelance, de Chapleau — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 1ère en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "B" — Ecoles Urbaines — Filles
Denise Portelance, de Chapleau — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 1ère en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "B" — Ecoles Urbaines — Filles
Denise Portelance, de Chapleau — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 1ère en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

Catégorie "B" — Ecoles Urbaines — Filles
Denise Portelance, de Chapleau — Première en littérature; 1ère en composition; 1ère en orthographe; 1ère en improvisation orale; 1ère en dictation; 1ère en lecture.

posé des progrès de l'enseignement du français dans cette province. En terminant, M. Potvin a mis son auditoire en garde contre la médiocrité et l'indifférence qui, actuellement, semblent être les pires adversaires du fait français en Ontario.

Le Père Gabriel Forest, curé de la paroisse Ste-Marie d'Elliot Lake, dans un discours approprié, a félicité les concurrents, remercié les instituteurs et les parents pour un si beau succès. Il a insisté sur l'importance de toujours parler français à la maison et chaque fois que la chose est possible.

Le Père Forest a loué l'usage des chansons françaises dans nos fêtes de famille et nos soirées populaires.

A l'occasion de cette soirée de proclamation, les chorales des écoles Notre-Dame-de-Lourdes et Notre-Dame-de-Fatima, d'Elliot Lake, ont chanté plusieurs pièces dont: "Priez, aimez, chantez", "Sur la route de Berthier", "Une fleur au chapeau", "L'écho", "Marie ton gars" et "Le joyeux promeneur".

Une nombreuse assistance de parents et d'instituteurs et plusieurs invités de marque étaient présents à cette soirée de proclamation en la salle de l'église Ste-Marie. Les lauréats de ce district d'inspection se rendront maintenant à Sudbury, le 31 mars, afin de se mesurer aux gagnants des autres districts.

Les lauréats
Les lauréats ont été proclamés à la suite des concours.

Dans la section des écoles rurales, Sylvia Bouchard, de Massey, remportait les honneurs chez les filles tandis que Bernard Thibodeau, de McKerrrow, se classait premier chez les garçons.

Dans la section des écoles urbaines, Denise Portelance, de Chapleau, a été proclamée lauréate chez les filles et Marcel Gagnon, de Blind River, fut le lauréat chez les garçons.

Les deuxièmes prix ont été remportés par Micheline Charest, de la mine Stanrock, Gérard Leblanc, de Massey, Suzanne Pezet, de Blind River et Raoul Thellier, d'Elliot Lake.

Pour terminer le tout, Sylvia Bouchard, de Massey, s'est vu attribuer le grand prix d'écriture et fut aussi proclamée la grande lauréate des lauréats.

Historique
L'inspecteur Joseph Potvin a fait ensuite l'histoire des concours de français, en Ontario qui, cette année, célèbrent leur vingt-cinquième anniversaire.

Il a donné un brillant exposé des progrès de l'enseignement du français dans cette province. En terminant, M. Potvin a mis son auditoire en garde contre la médiocrité et l'indifférence qui, actuellement, semblent être les pires adversaires du fait français en Ontario.

Le Père Gabriel Forest, curé de la paroisse Ste-Marie d'Elliot Lake, dans un discours approprié, a félicité les concurrents, remercié les instituteurs et les parents pour un si beau succès. Il a insisté sur l'importance de toujours parler français à la maison et chaque fois que la chose est possible.

Le Père Forest a loué l'usage des chansons françaises dans nos fêtes de famille et nos soirées populaires.

A l'occasion de cette soirée de proclamation, les chorales des écoles Notre-Dame-de-Lourdes et Notre-Dame-de-Fatima, d'Elliot Lake, ont chanté plusieurs pièces dont: "Priez, aimez, chantez", "Sur la route de Berthier", "Une fleur au chapeau", "L'écho", "Marie ton gars" et "Le joyeux promeneur".

Une nombreuse assistance de parents et d'instituteurs et plusieurs invités de marque étaient présents à cette soirée de proclamation en la salle de l'église Ste-Marie. Les lauréats de ce district d'inspection se rendront maintenant à Sudbury, le 31 mars, afin de se mesurer aux gagnants des autres districts.

Les lauréats
Les lauréats ont été proclamés à la suite des concours.

Dans la section des écoles rurales, Sylvia Bouchard, de Massey, remportait les honneurs chez les filles tandis que Bernard Thibodeau, de McKerrrow, se classait premier chez les garçons.

Dans la section des écoles urbaines, Denise Portelance, de Chapleau, a été proclamée lauréate chez les filles et Marcel Gagnon, de Blind River, fut le lauréat chez les garçons.

Les deuxièmes prix ont été remportés par Micheline Charest, de la mine Stanrock, Gérard Leblanc, de Massey, Suzanne Pezet, de Blind River et Raoul Thellier, d'Elliot Lake.

Pour terminer le tout, Sylvia Bouchard, de Massey, s'est vu attribuer le grand prix d'écriture et fut aussi proclamée la grande lauréate des lauréats.

Historique
L'inspecteur Joseph Potvin a fait ensuite l'histoire des concours de français, en Ontario qui, cette année, célèbrent leur vingt-cinquième anniversaire.

Il a donné un brillant exposé des progrès de l'enseignement du français dans cette province. En terminant, M. Potvin a mis son auditoire en garde contre la médiocrité et l'indifférence qui, actuellement, semblent être les pires adversaires du fait français en Ontario.

Le Père Gabriel Forest, curé de la paroisse Ste-Marie d'Elliot Lake, dans un discours approprié, a félicité les concurrents, remercié les instituteurs et les parents pour un si beau succès. Il a insisté sur l'importance de toujours parler français à la maison et chaque fois que la chose est possible.

Le Père Forest a loué l'usage des chansons françaises dans nos fêtes de famille et nos soirées populaires.

A l'occasion de cette soirée de proclamation, les chorales des écoles Notre-Dame-de-Lourdes et Notre-Dame-de-Fatima, d'Elliot Lake, ont chanté plusieurs pièces dont: "Priez, aimez, chantez", "Sur la route de Berthier", "Une fleur au chapeau", "L'écho", "Marie ton gars" et "Le joyeux promeneur".

Une nombreuse assistance de parents et d'instituteurs et plusieurs invités de marque étaient présents à cette soirée de proclamation en la salle de l'église Ste-Marie. Les lauréats de ce district d'inspection se rendront maintenant à Sudbury, le 31 mars, afin de se mesurer aux gagnants des autres districts.

Les lauréats
Les lauréats ont été proclamés à la suite des concours.

Dans la section des écoles rurales, Sylvia Bouchard, de Massey, remportait les honneurs chez les filles tandis que Bernard Thibodeau, de McKerrrow, se classait premier chez les garçons.

Dans la section des écoles urbaines, Denise Portelance, de Chapleau, a été proclamée lauréate chez les filles et Marcel Gagnon, de Blind River, fut le lauréat chez les garçons.

Les deuxièmes prix ont été remportés par Micheline Charest, de la mine Stanrock, Gérard Leblanc, de Massey, Suzanne Pezet, de Blind River et Raoul Thellier, d'Elliot Lake.

Pour terminer le tout, Sylvia Bouchard, de Massey, s'est vu attribuer le grand prix d'écriture et fut aussi proclamée la grande lauréate des lauréats.

Historique
L'inspecteur Joseph Potvin a fait ensuite l'histoire des concours de français, en Ontario qui, cette année, célèbrent leur vingt-cinquième anniversaire.

Il a donné un brillant exposé des progrès de l'enseignement du français dans cette province. En terminant, M. Potvin a mis son auditoire en garde contre la médiocrité et l'indifférence qui, actuellement, semblent être les pires adversaires du fait français en Ontario.

LES TARIFS DU "DROIT"

(EDITION DU NORD)

POSTE	3 mois	6 mois	12 mois
DOMICILE	\$ 4.00	\$ 7.00	\$12.00

45c par semaine

Aujourd'hui

HANMER
8 h. p.m. — Assemblée générale des Lacordaire, à la salle paroissiale St-Jacques. Tous sont les bienvenus.

CHELMSFORD
7 h. 30 p.m. — Bingo de la paroisse Ste-Thérèse, à l'auditorium de l'école St-Joseph.

SUDBURY
8 h. p.m. — Assemblée régulière des directeurs de la Coopérative funéraire.

STURGEON FALLS
9 h. p.m. — Cours de dynamisme de groupe, au Centre des jeunes.

STURGEON FALLS
8 h. p.m. — Visite de M. Vézina aux Lacordaire.

STURGEON FALLS
Grand bazar à la salle du Sacré-Coeur.

STURGEON FALLS
A titre de service au public, "Le Droit" se fera un plaisir de publier gratuitement chaque jour, sous la rubrique "AUJOURD'HUI", les événements d'intérêt général pour les diverses localités desservies par son "Edition du Nord".

"Aujourd'hui" pourra ainsi servir d'aide-mémoire à la population intéressée à suivre les réunions tant sociales que

Horaires de Télévision

CRF-ST-TV CFCR-TV-CANAL 10

STURGEON FALLS NORTH BAY

JEUDI 22 MARS

12.30—Téléjournal
1.30—Long métrage
3.30—Casse-tête
3.30—Réflexion faite
4.00—Bobino
4.30—La boîte à surprises
5.00—Le Grand Duc
5.30—Champion
6.00—Édition métropolitaine
6.15—Nouvelles sportives
6.25—Ce soir
6.30—Téléjournal
6.45—Carrefour
7.15—Une semaine avec...
7.30—Clé de sol
8.00—Filles d'Eve
8.30—Rendez-vous avec Michelle
9.00—Don Juan (2e partie)
10.30—Conférence de presse
11.00—Téléjournal
11.15—Nouvelles sportives
11.26—Commentaire
11.34—Fermeture

CKSO-TV-CANAL 5

SUBURRY

ELLIOT LAKE-CANAL 3

JEUDI 22 MARS

12.00—Mire et musique
12.25—La pensée du jour
12.30—Les travaux et les jours
12.55—Voici votre syndicat
1.05—Clé de sol
1.30—Filles d'Eve
2.00—Chez Hélène
2.15—Nursery School
2.30—Open House
3.00—National School Telecast
3.10—The Verdict is Yours
3.55—Trudy Manchester
4.00—Romper Room
4.30—Léts Look
4.45—Rope Around the Sun
5.00—Razzle Dazzle
5.30—Yogi Bear
6.00—Sports Club
6.10—Début
6.30—Météo
6.35—Sports
6.50—Nouvelles mondiales
7.00—Le sergent Bilko
7.30—Law and Mr. Jones
8.00—The Nature of Things
8.30—My Three Sons
9.00—The Defenders
10.00—Peter Gunn
10.30—Tightrope
11.00—Nouvelles de Radio-Canada
11.15—Météo
11.16—Nouvelles
11.25—Sports
11.35—TV Theatre: "Captain China"
1.00—Shiftworkers News

JEUDI 22 MARS

12.00—Easy Listening
12.15—Religion in Life
12.19—Nouvelles — météo — sports
12.40—Cartoons
1.00—Romper Room
2.00—Chez Hélène
2.15—Nursery School
2.30—Open House
3.00—National Schools
3.30—Verdict is Yours
3.55—Cross Section
4.00—Local News
4.04—Meri Craven Show
4.30—Let's Look
4.45—Rope around the Sun
5.00—Razzle Dazzle
5.30—Dick Tracy
6.00—Digest 10
7.00—Law and Mr. Jones
7.30—Corners All
8.00—Nature of Things
8.30—My Three Sons
9.00—The Defenders
10.00—Peter Gunn
10.30—Have Gun, Will Travel
11.00—Nouvelles de Radio-Canada
11.15—Météo
11.20—TV 10-nouvelles
11.25—Sports
11.30—Late Movie

CKRN-TV-CANAL

ROUYN-NORANDA

JEUDI 22 MARS

1.00—Ciné 4 (Jockey Club)
"Johnny Guitar"
3.00—Casse-tête
3.30—La jardinière
4.00—Bobino
4.30—Boîte à surprises
5.00—Le Grand Duc
5.30—Nouvelles
6.00—Variétés sportives
6.15—TV Gazette
6.45—Rendez-vous Clover Farm
7.00—Clé de sol
8.00—Filles d'Eve
8.30—Rendez-vous avec Michelle
9.00—Don Juan (2e partie)
10.30—Conférence de presse
11.00—Téléjournal
11.15—Nouvelles sportives
11.26—Commentaires
11.34—The Defenders
12.34—Fermeture
"Hickory Indian"

C'est facile, c'est profitable de placer une annonce classée dans les pages de l'Édition du Nord.

EDITION DU NORD

LE DROIT

Page onze

OTTAWA, JEUDI, 22 MARS 1962



COSTUMES ORIGINAUX — Un carnaval sur glace organisé par les élèves de l'école séparée Notre-Dame-de-la-Merci, à Coniston, a remporté un franc succès la semaine dernière. Plusieurs élèves avaient pris part à un défilé en costumes et les juges ont eu de la difficulté à désigner les gagnants. Toutefois, leur choix s'est arrêté sur les élèves suivants: de gauche à droite, Laurelle Lafond, Christine Forestell, Suzanne Tonolo, Rose-Marie Olivier et Suzanne Tessier. On a jugé la beauté et l'originalité des costumes. (Photo DNC Coniston)



REINE ET ROI DU CERCLE DES JEUNES — Au cours d'une récente soirée qui marquait l'ouverture officielle du "Teen Town", à Mattawa (club d'adolescents), au Centre récréatif de cet endroit, on a procédé au couronnement d'une reine et d'un roi. Mlle Diane Bélanger, à gauche, a couronné sa voisine Beverly Saari, reine du carnaval, tandis que M. Eugène Jolicoeur a couronné John Bangs, roi du Cercle des jeunes pour l'année 1962. Au début de la soirée dansante qui inaugurerait ce nouveau cercle des jeunes, Mme Eugène Jolicoeur, présidente du comité consultatif a présenté les autres membres de ce comité. Mmes Carmen Becker, Grace Filmore, Shirley Parizeau, Edith Bell et Eugène Jolicoeur. Les invités d'honneur étaient M. Dean McCubbin, directeur de la récréation pour le district et représentant du ministère de l'Éducation, ainsi que le conseiller M. Philippe Boivin, remplaçant le maire M. Salem Turcotte. (Photo Ange-Aimée Pitre, Mattawa)



EXECUTIF DE LA JECF — Parmi les groupes de jeunes de Hamner qui poursuivent un travail sérieux et effectif se trouve la Jeunesse étudiante catholique féminine (JECF). Les séances d'étude sont toujours intéressantes et les jeunes filles se font un honneur d'être fidèles aux rendez-vous. Le comité exécutif de la JECF a été photographié lors d'une récente réunion: de gauche à droite, première rangée, Pauline Lelièvre, Nicole Denis, Régiane Lelièvre et Yolande Poltras; 2e rangée, Gylaine Trépanier et Thérèse Massicotte. (Photo Donat Breault, Hamner)

Récompenses offertes aux deux lauréats du concours de français

ESPANOLA (DNC) — Au cours d'une récente réunion de l'Association de parents et instituteurs de l'école St-Georges de McKerrrow, on a fait la proclamation des vainqueurs du récent concours de français de cette localité. Jocelyne Miron, fille de M. et Mme Léon Miron, et Bernard Thibodeau, fils de M. et Mme Lorenzo Thibodeau, ont été les gagnants et ont représenté leur école au concours régional qui avait lieu à Elliot Lake, samedi dernier.

(Tous deux s'y sont fort distingués. Lire le rapport dans une autre colonne.)

Au cours d'un programme récréatif, les élèves de la 8e année ont présenté quelques chants. Les trois gagnants du récent concours oratoire de l'école ont répété le discours qui leur a valu cette distinction.

Un magnifique trophée, don de l'API et des contributeurs de McKerrrow, a été présenté aux gagnants ainsi qu'un trophée miniature qu'ils pourront garder en leur possession.

Le trophée principal restera à l'école et on y inscrira les noms des deux gagnants du concours de français.

Tous les élèves de 8e année ont reçu de magnifiques prix offerts par des particuliers et présentés par Mme Aline Michon, présidente de l'API.

Allo ! Jeunesse étudiante

En 1954, la ville de Sturgeon Falls était dotée d'une nouvelle école secondaire des plus modernes. Ceci, pour répondre aux besoins toujours croissants de la jeunesse scolaire, qui depuis 1936 loge dans l'ancienne école "modèle" de même que dans l'édifice abritant aujourd'hui l'école Our Lady of Sorrows.

Le grand déménagement s'est effectué en juin, juste à temps pour permettre aux élèves d'y écrire leurs examens. L'ouverture officielle, faite en septembre, a offert aux nombreux visiteurs l'occasion d'admirer les six salles de classe, les deux laboratoires, la bibliothèque, la "cafeteria", la salle de réunion de la Commission scolaire, le bureau du directeur, celui des secrétaires et les fumoirs des professeurs. Mais la plus grande innovation a été sans nul doute la construction du gymnase, des salles d'économie domestique et d'arts industriels.

Nous sommes des plus privilégiés de compter au nombre de nos professeurs des hommes qui se consacrent à la cause de l'éducation à Sturgeon Falls depuis un quart de siècle: mentionnons d'abord le nom de notre trépassé directeur athlétique, M. Charles-Auguste Goudreau, arrivé à Sturgeon Falls en 1935. L'année suivante, notre si dévoué M. Cyril Watson assumait la direction de l'école. Puis M. William Moylan (mathématiques), Philippe Philion (commercial), Sylvie Réginald (orientation), et Mme Florence Gagné (français et histoire) sont venus lui prêter main-forte. M. Joseph O'Reilly (histoire) nous est arrivé en 1950.

En 1954, se sont ajoutés à la liste des membres du personnel, les noms de M. Albert Paiement (arts industriels), et de Miles Ida Pilon (économie domestique) et Vera Watt (anglais), et en 1955, de M. Raymond Vaillancourt (français).

Mais déjà en 1957, l'espace a manqué. Un rajout comprenant sept salles de classe, un laboratoire, une salle de musique et les bureaux de l'assistant-directeur et du directeur d'orientation, a été construit. M. Wilfrid Parisien assiste alors M. Watson dans la direction de l'école.

Belle fête en l'honneur de la directrice

Le mois de mars a débuté sur un ton de reconnaissance et de reconnaissance. La reine du jour, notre directrice, la bonne Mère Roger-de-la-Providencia, f.d.s., recevait de parts et d'autres des hommages respectueux à l'occasion de sa fête patronale. Une messe chantée dans notre chapelle couronnée de fleurs, de lampions et d'âmes ferventes a commencé la journée. Au cours de la matinée le personnel enseignant et les élèves, pensionnaires et externes, réunis au gymnase, ont offert des vœux de fête, des fleurs, un bouquet spirituel, une messe et une offrande pour les missions. Les plus belles voix vibraient dans un chant de gratitude à celle qui est la Mère très appréciée de notre grande famille depuis le mois de septembre.

Pour terminer la journée, un programme récréatif a été présenté par des élèves de diverses classes. Les religieuses des maisons environnantes, les prêtres, parents et amis ont apprécié sûrement le chant magnifique et les danses gracieuses. Le clou de la soirée, une pièce du Moyen-Âge, "Hombeline et le chevalier", œuvre de Henri Brochet, a remporté un vrai succès. Des talents cachés se sont alors révélés. Le rôle du rude chevalier vireux qui vend sa femme au diable, a été joué par Claire Larocque. Celui d'Hombeline, son épouse, par Simone Giroux. Denise Aumont s'en est tirée très bien dans son rôle de Satan. Joanne Dupuis avait toute la dignité de Notre Dame. Enfin, Raymond Brisson, l'Arlequin, meneur du jeu, a donné la vie et la note joyeuse à ce drame en trois actes.

La soirée s'est terminée ainsi en beauté et notre Bonne Mère s'est ditte heureuse de la petite fête préparée en son honneur.

Nicole LAROCQUE, Couvent Notre-Dame-de-Lourdes, Sturgeon Falls

Deux nouvelles écoles à Verner

C'est au mois d'avril que se fera la bénédiction de deux nouvelles écoles à Verner. L'extrême est du village. Etant unies par un passage, ces deux écoles ne formeront en fait qu'un seul édifice. Ces deux écoles ont été construites selon les plans de l'architecte M. Antonuk, de Sturgeon Falls, et sous la direction de M. Piette et Gingras, entrepreneurs de Verner.

Les deux sections constituent une école secondaire séparée composée de deux salles de classe et un grand gymnase.

Cette école est réservée aux 9e et 10e années et portera le nom de "École Marguerite-d'Youville".

L'école secondaire portera le nom de son fondateur Mgr Oscar Racette, de la paroisse St-Jacques de Verner.

C'est en septembre 1957 que la nouvelle école secondaire prenait pied dans l'ancienne école primaire. En juin 1958, le seul étudiant de 12e année André Demers, recevait un certificat. Quarante-deux élèves ont reçu leur diplôme obligatoire en 1959, 1960 et 1961. Tous ces élèves avaient suivi les cours de la R. S. Marie-Louise, s.g.c., qui enseignait aujourd'hui à Sarnia, Ontario.

Les 27 élèves qui séjourneront maintenant dans les nouveaux locaux de l'école secondaire sont sous la direction de la R. S. Claire-Aline, s.g.c.

Bernard DEMERS, Verner.

ECOUTEZ vos chansons préférées au PALMARES CANADIEN ET FRANÇAIS

tous les dimanches de 11 h. 30 à midi et treize RADIO 55 CFBR

L'antenne française de Sudbury et du Nord